

Zeitschrift: L'Hôtâ
Herausgeber: Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien
Band: - (1998)

Artikel: Quelques noms de famille et noms de lieux jurassiens
Autor: Henry, Pierre
Kapitel: Les ficelles du métier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1064678>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les ficelles du métier

Noms de famille

L'étymologie des noms communs se trouve dans tous les bons dictionnaires. Il n'en va pas de même pour les noms propres qui constituent l'onomastique. Cette science se compose de deux branches : l'anthroponymie ou étude des noms de personnes et la toponymie ou étude des noms de lieux.

L'étude des noms de famille est la plus secrète des sciences humaines. Bien que certains patronymes soient transparents, d'autres résistent aux investigations des chercheurs. Voici quelques recommandations qui pourront être utiles aux novices qui s'aventureraient dans ce domaine complexe, reflétant la vie de nos ancêtres :

1. Consulter les registres de l'état civil.
2. Consulter les anciens registres paroissiaux de baptêmes, de mariages et de décès.
3. Noter les variantes graphiques (Chappuis, Chappuis) et phonétiques (Favre, Faivre). Ne pas se livrer à des conclusions hâtives et se souvenir que les scribes écrivaient ce qu'ils entendaient, parfois en y mettant quelque fantaisie.
4. Consulter les dictionnaires spécialisés. La plupart des ouvrages étant français, on se référera généralement aux patronymes localisés sous Est, Franche-Comté, Bourgogne, Lorraine et Alsace.
5. Se méfier des ressemblances.

6. Dans certains cas, la consultation du fichier d'André Rais, propriété de la Société jurassienne d'Emulation, pourra se révéler utile, notamment en ce qui concerne l'histoire de la famille étudiée. Toutefois cette cartothèque n'éclaire pas systématiquement sur l'étymologie des patronymes. De plus, les fiches les plus récentes datent d'une trentaine d'années.

Lieux-dits

La toponymie – du grec *topos* « lieu » et *onoma* « nom » – n'est pas une science exacte. Dans de nombreux cas, on en est réduit à formuler des hypothèses.

Gilbert Künzi, qui a étudié les lieux-dits du Chablais, remarque qu'« autrefois l'univers de l'homme correspondait le plus souvent au territoire qu'il était en mesure de parcourir en un jour, son « pays » en quelque sorte où il exerçait son action humaine : chasse, élevage, agriculture, etc. Les endroits caractéristiques de son territoire lui servaient de points de repères pour se situer dans l'espace et pour expliquer ses déplacements. » Prenons un exemple : la rivière voisine de son lieu d'habitation n'avait pas besoin d'une appellation autre que « la rivière », à moins qu'il n'y en eût plus d'une dans les parages. Dans ce cas, son nom était

complété afin de permettre de la distinguer d'une autre.

Mais la langue utilisée lors de la dénomination d'un lieu a évolué à tel point que, souvent, le sens d'un lieu-dit nous échappe aujourd'hui. Il y a donc lieu d'observer certains principes pour ne pas sombrer dans la fantaisie :

1. Consulter les cartes nationales à l'échelle 1 : 25 000 (éventuellement 1 : 10 000).
2. Consulter les plans cadastraux actuels (Secrétariat communal).
3. Consulter les anciens plans cadastraux (Archives cantonales).
4. Rechercher les formes les plus anciennes (Archives de l'ancien Evêché de Bâle) et les transformations graphiques, en se souvenant que tout ce qui est écrit n'est pas obligatoirement juste. Voir notamment les reconnaissances de terres, les actes fonciers.
5. Recueillir la tradition orale auprès des témoins locaux connaissant bien les lieux-dits de la commune et leur emplacement. Récolter les dernières traces des toponymes en patois (notation phonétique).
6. Visite des lieux. Quelle est la configuration du terrain, son exposition au soleil, ses caractéristiques, sa nature (ter-

re humide ou sèche, graveleuse, etc.) ? A quel thème appartient le nom de lieu : végétation, culture, constructions, habitat ?

7. En se référant aux ouvrages cités dans la bibliographie, se livrer à une prudente interprétation des données.
8. Accepter de reconnaître son ignorance plutôt que de formuler des hypothèses relevant de la facilité.
9. Pour une étude d'ensemble – elle permettrait de relever la fréquence d'un toponyme et d'établir des statistiques – on pourra consulter le fichier d'Ernest Muret, au *Glossaire des patois de la Suisse romande*, avenue Dupeyrou 6, 2000 Neuchâtel et, à la rigueur, la cartothèque d'André Rais, propriété de la Société jurassienne d'Emulation. Plus accessibles sont les notes dactylographiées de l'ancien archiviste, citées dans l'avant-propos.

N.B. La plupart de ces conseils m'ont été donnés, de 1974 à 1979, par le professeur Ernest Schüle, ancien directeur du *Glossaire des patois de la Suisse romande*. Pour plus de détails, on pourra se référer utilement à la *Méthodologie* proposée par Nicolas Barré dans les *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, 1996, pp. 96-98.